

L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2010

Résumé exécutif

En 2010, La situation mondiale du droit à l'alimentation et à la nutrition en 2010 offre un panorama alarmant. Les conséquences des crises climatique, énergétique, financière et en particulier de celle des prix des aliments de base ont été ressenties dans le monde entier. Ces crises sont étroitement liées et ont eu un impact négatif sur la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition. Alors que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont dépensé des montants sans précédents pour éviter l'effondrement des institutions financières, seuls quelques milliards qui ont été affectés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ces contributions sont certes importantes mais paraissent dérisoires en comparaison des sommes mobilisées pour renflouer le système bancaire.

Parallèlement, les différentes crises ont provoqué une réorientation des investissements ; depuis l'an passé, de vastes étendues de terres ont été achetées ou louées dans les pays en développement par des investisseurs internationaux. Ces investissements ont fréquemment conduit à des conflits fonciers, à des évictions forcées et à une augmentation du prix de la terre, de l'eau et d'autres ressources naturelles. Ce phénomène contribue à la violation des droits humains et aux difficultés croissantes rencontrées par les personnes qui dépendent de la terre pour leur subsistance, comme les communautés vivant de la petite agriculture et de l'élevage ou encore les peuples autochtones. Compte tenu de leur ampleur et de leur portée, ces investissements menacent le droit à l'alimentation et à la nutrition de centaines de milliers de personnes à travers le monde.

Les actions et les décisions qui ne prennent pas en compte les obligations en matière de droits humains sont les causes principales de la persistance et de l'aggravation de la faim dans le monde. En 2009, pour la première fois dans l'Histoire, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a dépassé un milliard de personnes. Jusqu'à présent, il n'y a aucun signe annonciateur de l'enrayement prochain de cette tendance inacceptable. Au rythme actuel, il sera impossible d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement n°1, c'est-à-dire de réduire de moitié la proportion de personnes sous-alimentées dans le monde d'ici 2015, sans un changement profond dans la gouvernance et les politiques mondiales.

L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition est publié une fois par année par Brot für die Welt (Pain pour le monde), l'Organisation inter-églises de coopération au développement (ICCO) et FIAN International, en partenariat avec l'Alliance œcuménique « Agir ensemble » (EAA), l'Alliance mondiale pour l'allaitement maternel (WABA), la Coalition internationale pour l'habitat (HIC), DanChurchAid (DCA), Droits et Démocratie (DD), le Mouvement populaire pour la santé (MPS), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Plateforme interaméricaine des droits humains, de la démocratie et du développement (PIDHDD) et le Réseau africain pour le droit à l'alimentation (RAPDA). L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition cherche à évaluer les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition selon la perspective des droits humains afin de détecter et de documenter les violations de ces droits et les situations qui augmentent le risque de violation. L'objectif est également d'identifier les manquements aux obligations en matière de droits humains et les défaillances des politiques publiques.

L'édition 2010 de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition est divisée en deux parties :

- a) La première partie contient divers articles qui détaillent les différentes politiques qui ont été adoptées dernièrement en réponse aux crises financière, alimentaire et nutritionnelle mondiales. La question de la gouvernance globale du système alimentaire mondial et le phénomène d'accaparement de terres y font l'objet d'une attention particulière.
- b) La seconde partie est composée d'articles qui illustrent concrètement des cas de violations du droit à l'alimentation et à la nutrition. Pour cette édition, il s'agit principalement de cas en relation avec le phénomène d'accaparement de terres en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les messages clés de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition 2010

Les réponses de la communauté internationale à la crise alimentaire et nutritionnelle ont démontré qu'il existait un large assentiment quant à la nécessité de mettre en place de **nouveaux mécanismes de gouvernance** pour combattre la faim. La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA) créé de nouvelles opportunités pour s'attaquer aux causes principales de la faim et pour orienter les actions internationales vers des stratégies globales plus efficace en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Cependant, **la réforme du CSA ne sera un succès que si :**

(a) Les gouvernements, les organisations internationales et la société civile décident de considérer ce comité comme **la** plateforme désignée pour la coordination politique où les décisions finales sont prises – comme une sorte de Conseil de sécurité alimentaire mondial.

(b) Les gouvernements appliquent la décision d'élaborer, à travers un processus participatif aux niveaux national, régional et mondial, un Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (GSF pour son abréviation en anglais) fondé sur les droits humains.

(c) Le principe de l'obligation de rendre des comptes est solidement mis en pratique par la création d'un mécanisme de contrôle au sein du CSA qui évaluera les politiques nationales et la coopération internationale selon les indicateurs proposés par les Directives volontaires de la FAO sur le droit à une alimentation adéquate.

(d) Le mécanisme des organisations de la société civile (OSC), tel qu'il est actuellement discuté, est institué en octobre 2010 avec un financement suffisant et une réelle participation de toutes les collectivités concernées.

Ce profond changement politique devra également trouver une nouvelle manière **d'inclure la nutrition dans toutes les dimensions des stratégies globales de lutte contre la faim**. Les enjeux de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé doivent être compris et traités comme des éléments d'un même ensemble. Cette approche globale incluant la nutrition prend tout son sens quand on aborde par exemple la question du droit à l'alimentation des personnes vivant avec le VIH et le sida. La meilleure façon d'intégrer la nutrition dans les stratégies globales est de procéder sans attendre au renforcement du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (CPN). De même, il est temps de prendre des mesures pour que le thème de la nutrition figure continuellement en haut de l'agenda du CSA. Par ailleurs, le débat paradigmatique en cours dans le domaine de la nutrition entre l'approche fondée sur les droits humains et celle axée sur l'investissement peut aider à clarifier ces différents concepts et à changer les pratiques en vigueur.

L'accaparement de terres doit être stoppé immédiatement. Guidé par l'application des standards et principes des droits humains, le processus participatif en cours visant à élaborer des Directives volontaires sur la tenure des terres et des ressources naturelles est une initiative prometteuse. Néanmoins, cette démarche nécessite un processus intergouvernemental de négociations identique à celui qui a conduit à l'adoption des Directives volontaires sur le droit

à une alimentation adéquate. Une autre approche a été présentée aux pays du G8/G20 par le Japon et est discutée dans le document *Principes pour un investissement agricole responsable qui respecte les droits, les moyens de subsistance et les ressources*. Cette approche se fonde sur l'illusion d'une autorégulation fonctionnelle des investisseurs et a été vivement critiquée par les organisations de la société civile. D'ailleurs, comme le relève le Rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation : « [C]es Principes [...] ne mentionnent même pas les droits humains. Il en résulte que la dimension comprenant l'obligation de rendre des comptes des gouvernements et des acteurs privés, de même que la fonction de contrôle opérée par des organes indépendants, est perdue. »

En définitive, toutes les discussions actuelles sur la gouvernance, la responsabilisation, les paradigmes, la participation et les enjeux liés à la terre sont les expressions d'**un débat croissant sur la nécessité de changer les relations de pouvoir dans le système alimentaire mondial**. Certes, la démocratisation de la gouvernance du système alimentaire et la responsabilisation des gouvernements, des organisations internationales et du secteur privé face à leurs engagements concernant les droits humains restent des défis. Les premières étapes ont été franchies. Cependant, les preuves d'une réelle volonté politique pour le changement et le succès du nouveau CSA manquent encore. Plusieurs gouvernements refusent toujours d'être évalués et d'être tenus pour responsable par leurs citoyens et la communauté internationale au regard des règles du droit international des droits de l'Homme. Il est de notre ressort de faire changer cette situation par le renforcement de la capacité des peuples à utiliser le cadre des droits humains pour assurer un suivi des actions gouvernementales, intergouvernementales et du secteur privé qui attisent la faim mais aussi de celles qui luttent contre ce fléau et réduisent les inégalités. Avant toute chose, la réelle recomposition des relations de pouvoir au sein du système alimentaire mondial nécessite le renforcement continu des réseaux de la société civile mondiale et leurs participations aux processus de décision. Les peuples deviennent de plus en plus conscients de leurs droits et s'organisent afin de demander des comptes à leurs gouvernements et aux organisations internationales quant à leurs obligations de respecter, de protéger et de donner effet au droit à l'alimentation et à la nutrition.